

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/01/2026 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline, BONVALOT Régis, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DAUBIGNEY Fabrice, FOUCHEYRAND Laurent.

Procuration : 0

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 11- Votants = 11

Quorum : 6

Convocation : 28/12/2025

Date de publication : 2026

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du 07/11/2025.
- 3 - Finances, ouverture du quart du budget d'investissement.
- 4 - Règlement d'affouages 2026.
- 5 - Création d'un fossé sur la parcelle ZC85.
- 6 - Information sur le projet du groupe scolaire de Moissey.
- 7 - Questions diverses.

Début de séance : 20h15

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Lydia DARNEZ-PATOZ est la secrétaire de séance.

2 - Approbation du Procès-Verbal du 07/11/2025

- Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

3 - Finances, ouverture du quart du budget d'investissement

Dans l'attente du vote du budget par le prochain et futur conseil en mars 2026, M. le Maire propose au conseil d'ouvrir des crédits d'investissement afin d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

M. Régis BONVALOT, premier adjoint, propose l'ouverture d'un crédit de 5 200 €.

- Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette proposition.

4 - Règlement d'affouage 2026

Un règlement d'affouage pour l'année 2025/2026 sur la parcelle 10, en accord avec l'ONF est soumis au conseil.

Il sera présenté, lu, comme un contrat et signé par chaque affouagiste.

Cette année 2026, deux affouagistes se sont inscrits.

M. Laurent FOUCHEYRANT souhaiterait qu'une caution soit instaurée pour les années à venir aux affouagistes afin de garantir leur inscription.

- **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité ce nouveau règlement.**

5 - Création d'un fossé sur la parcelle ZC85

Sur la commune, un fossé abîmé depuis plusieurs années, n'existe plus depuis une décennie, il longeait la parcelle qui mène aux coupes (derrière La Roche). De ce fait, l'eau du bois s'évacue sur le chemin et le détériore.

Deux devis ont été demandés pour 70 m de long à refaire :

- ERL AGRI ENVIRONNEMENT de Pointre pour 600 €
- ERL Racine de Sermange pour 804 €

- **Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de ERL AGRI ENVIRONNEMENT de Pointre.**

6 - Information sur le projet du groupe scolaire de Moissey

Début décembre, Les trois maires de Frasne Les Meulières, Peintre et Pointre se sont réunis autour de M. TRONCIN maire de Moissey avec la présence de M. Régis BONVALOT accompagnant M. CHAPIN Jean-Paul, pour évoquer le projet sur le futur groupe scolaire qui se situerait à Moissey. La première option serait une rénovation faite à l'école actuelle s'élevant à environ 1 300 000 €. La deuxième option serait un projet de construction s'élevant à environ 2 600 000 €.

Les cinq participants à l'unanimité, ont exclu l'hypothèse d'une construction.

Sur le principe, ils sont tout à fait d'accord de participer aux frais d'investissement, sachant que le Grand Dole aura à sa charge la partie périscolaire.

Pour l'instant, seul le projet de rénovation encore au stade de réflexion d'aménagement (une pré-étude) proposé par le C.A.U.E. (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est envisagé, cependant, avec aucune certitude de validation par les futurs conseils élus en mars 2026.

7 - Questions diverses

- Le département a versé un complément de 497,08 € pour la mise en place du radar pédagogique et de l'écluse.
Le taux de subvention a été modifié par le département, il passe de 25 à 35 %. La commune a donc perçu 2 050 € au lieu de 1 553 €.
- M. BOISEAU a saisi son assurance en raison d'une infiltration d'eau chez lui en provenance de la maison de la défunte Mme CHEVAILLIERE. Un expert a constaté que la cheminée est en très mauvais état, voire dangereuse pour la voie publique. Il faut donc installer rapidement une barrière de protection. M. le Maire se charge de se mettre en rapport avec le notaire, le généalogiste, l'expert, et le grand Dole pour un prêt de protection.
- La consommation d'électricité de l'éclairage public a baissé de manière notoire depuis le passage des ampoules aux LED en octobre 2023 et de la baisse de l'intensité intervenue en octobre 2024.
M. le Maire précise les consommations des 3 dernières années :
 - ⇒ 2023 : 6 353 kw
 - ⇒ 2024 : 3 198 kw
 - ⇒ 2025 : 1 543 kw
- Il y a ce jour, 98 votants inscrits sur la liste électorale de la commune. Pour voter, on peut s'inscrire jusqu'au 6 février 2026.
La date limite des d'inscriptions des candidatures en vue des prochaines élections municipales est fixée au 26 février 2026.
- Il n'y aura plus de conseil jusqu'au prochain mandat. Ce dernier sera chargé de valider l'approbation de procès-verbal du conseil de ce soir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance


Lydia DARNEY-PATOZ



Le Maire


Jean-Paul CHAPIN